

240561-2026 - Result

France – Refuse and waste related services – VALORISATION DES DECHETS NON RECYCLABLES DES DECHETERIES, DES PLATEFORMES ET DES SERVICES TECHNIQUES

OJ S 69/2026 09/04/2026

Contract or concession award notice – standard regime

Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: Métropole Aix-Marseille-Provence

Email: commande-publique.entreprises@ampmetropole.fr

Legal type of the buyer: Local authority

Activity of the contracting authority: General public services

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: VALORISATION DES DECHETS NON RECYCLABLES DES DECHETERIES, DES PLATEFORMES ET DES SERVICES TECHNIQUES

Description: VALORISATION DES DECHETS NON RECYCLABLES DES DECHETERIES, DES PLATEFORMES ET DES SERVICES TECHNIQUES

Procedure identifier: 65dfe5a5-7f7f-4668-882f-8b7a6ac3b5d8

Previous notice: c92f42da-29be-49bd-a328-950bdbff25f4-02

Internal identifier: 73250135

Type of procedure: Open

The procedure is accelerated: no

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 90500000 Refuse and waste related services

Additional classification (cpv): 90510000 Refuse disposal and treatment

2.1.2. Place of performance

Postal address: Métropole Aix-Marseille-Provence 58 BD CHARLES LIVON

Town: Marseille

Postcode: 13007

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Country: France

2.1.3. Value

Estimated value excluding VAT: 49 212 573,00 EUR

2.1.4. General information

Additional information: La remise de la copie de sauvegarde s'effectuera soit par envoi postal (en recommandé avec A.R ou par tout moyen permettant de donner date et heure certaines de réception et de garantir la confidentialité des documents), soit par remise directe contre récépissé de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 16h30 du lundi au vendredi (sauf jours fériés) aux adresses ci-dessous : Par remise directe (y compris Chronopost ou équivalent) : Métropole

Aix-Marseille Provence Direction de la Commande Publique Service des Marchés Immeuble « Le Balthazar » 2 Quai d'Arenc, 2ème étage Nord 13002 Marseille Par voie postale : Métropole Aix-Marseille-Provence Immeuble « Le Balthazar » 2 Quai d'Arenc, Rdc 13002 Marseille. Les candidats pourront obtenir le dossier de consultation jusqu'à la date limite de remise des offres indiquée dans l'avis d'appel public à la concurrence correspondant. Tous les documents seront remis gratuitement. Pour obtenir le dossier sur la plateforme électronique : <https://marchespublics.ampmetropole.fr/>. Il sera demandé au candidat effectuant un retrait de nous fournir une adresse mail. Celle-ci sera utilisée pour lui transmettre les éventuels renseignements complémentaires. L'attention des candidats est attirée sur la nécessité de fournir une adresse mail valide et régulièrement consultée. Pour tous renseignements complémentaires sur cette consultation, le candidat doit se reporter au Règlement de la Consultation. Conformément à l'article R.2132-7 du Code de la Commande Publique, la remise des offres par voie dématérialisée est obligatoire. La remise des offres sous forme dématérialisée sera effectuée à l'adresse : [https:// marchespublics.ampmetropole.fr/](https://marchespublics.ampmetropole.fr/) Les candidats devront remettre les déclarations, certificats et attestations prévus aux articles R. 2142-1, R. 2143-3 et R. 2143-11 du Code de la commande publique, permettant de vérifier que le candidat satisfait aux conditions de participation à la consultation : cf. Article 9.1 du Règlement de la consultation. Le montant estimatif total des 4 lots pour la période initiale est de 49 212 573,00 HT. Le montant estimatif total des 4 lots pour la période de reconduction est de 33 890 284,00 HT. Le montant estimatif toutes reconductions comprises des 4 lots est donc de 83 102 857,00 Euros HT.

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: Nord-Est de la Métropole

Description: Nord-Est de la Métropole

Internal identifier: 1

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 90500000 Refuse and waste related services

Additional classification (cpv): 90510000 Refuse disposal and treatment

Options:

Description of the options: Le présent marché est reconductible. Il sera renouvelable 1 fois 2 ans par tacite reconduction sans que sa durée totale ne puisse excéder 72 mois.

5.1.2. Place of performance

Postal address: Métropole Aix-Marseille-Provence 58 BD CHARLES LIVON

Town: Marseille

Postcode: 13007

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Start date: 01/01/2026

Duration: 48 Months

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 17 132 108,00 EUR

5.1.6. General information

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: L'estimation publiée correspond à la période initiale. L'estimation reconduction comprise est de 26 474 056 euros HT.

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Description: Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en HT

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 65

Criterion:

Type: Quality

Description: Valeur technique Sous-critère A : Adéquation des moyens humains et matériels

mis en place pour la réalisation des prestations : 40% Sous-critère B : Pertinence de

l'organisation mise en oeuvre pour la réalisation des prestations : 60 %

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 30

Criterion:

Type: Quality

Description: Valeur Environnementale : Pertinence des mesures prises par le candidat pour limiter l'impact de l'activité du site sur l'environnement

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 5

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal administratif de Marseille

Information about review deadlines: Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du

délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 4211 du code de justice administrative). Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 5211 du code de justice administrative). Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994).
Médiation : Mission de conciliation : le tribunal administratif de Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'article L. 2114 du code de justice administrative.
Téléphone : 04 91 13 48 13.

5.1. Lot: LOT-0002

Title: Nord-Ouest de la Métropole
Description: Nord-Ouest de la Métropole
Internal identifier: 2

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services
Main classification (cpv): 90500000 Refuse and waste related services
Additional classification (cpv): 90510000 Refuse disposal and treatment

Options:

Description of the options: Le présent marché est reconductible. Il sera renouvelable 1 fois 2 ans par tacite reconduction sans que sa durée totale ne puisse excéder 72 mois.

5.1.2. Place of performance

Postal address: Métropole Aix-Marseille-Provence 58 BD CHARLES LIVON
Town: Marseille
Postcode: 13007
Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Country: France

5.1.3. Estimated duration

Start date: 01/01/2026
Duration: 48 Months

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 13 390 050,00 EUR

5.1.6. General information

Procurement Project not financed with EU Funds.
The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes
Additional information: L'estimation publiée correspond à la période initiale. L'estimation reconduction comprise est de 20 972 549 euros HT.

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Description: Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en HT

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 65

Criterion:

Type: Quality

Description: Valeur technique Sous-critère A : Adéquation des moyens humains et matériels mis en place pour la réalisation des prestations : 40% Sous-critère B : Pertinence de

l'organisation mise en oeuvre pour la réalisation des prestations : 60 %

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 30

Criterion:

Type: Quality

Description: Valeur Environnementale : Pertinence des mesures prises par le candidat pour limiter l'impact de l'activité du site sur l'environnement

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 5

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal administratif de Marseille

Information about review deadlines: Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 4211 du code de justice administrative). Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 5211 du code de justice administrative). Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses

intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994).
Médiation : Mission de conciliation : le tribunal administratif de Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'article L. 2114 du code de justice administrative.
Téléphone : 04 91 13 48 13.
Organisation signing the contract: Métropole Aix-Marseille-Provence

5.1. Lot: LOT-0003

Title: Sud-Est de la Métropole
Description: Sud-Est de la Métropole
Internal identifier: 3

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services
Main classification (cpv): 90500000 Refuse and waste related services
Additional classification (cpv): 90510000 Refuse disposal and treatment

Options:

Description of the options: Le présent marché est reconductible. Il sera renouvelable 1 fois 2 ans par tacite reconduction sans que sa durée totale ne puisse excéder 72 mois.

5.1.2. Place of performance

Postal address: Métropole Aix-Marseille-Provence 58 BD CHARLES LIVON
Town: Marseille
Postcode: 13007
Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Country: France

5.1.3. Estimated duration

Start date: 01/01/2026
Duration: 48 Months

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 7 383 216,00 EUR

5.1.6. General information

Procurement Project not financed with EU Funds.
The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes
Additional information: L'estimation publiée correspond à la période initiale. L'estimation reconduction comprise est de 14 787 292 euros HT.

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Description: Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en HT
Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 65

Criterion:

Type: Quality

Description: Valeur technique Sous-critère A : Adéquation des moyens humains et matériels mis en place pour la réalisation des prestations : 40% Sous-critère B : Pertinence de l'organisation mise en oeuvre pour la réalisation des prestations : 60 %

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 30

Criterion:

Type: Quality

Description: Valeur Environnementale : Pertinence des mesures prises par le candidat pour limiter l'impact de l'activité du site sur l'environnement

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 5

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal administratif de Marseille

Information about review deadlines: Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 4211 du code de justice administrative). Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 5211 du code de justice administrative). Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la

conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994).

Médiation : Mission de conciliation : le tribunal administratif de Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'article L. 2114 du code de justice administrative.

Téléphone : 04 91 13 48 13.

Organisation signing the contract: Métropole Aix-Marseille-Provence

5.1. Lot: LOT-0004

Title: Sud-Ouest de la Métropole

Description: Sud-Ouest de la Métropole

Internal identifier: 4

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 90500000 Refuse and waste related services

Additional classification (cpv): 90510000 Refuse disposal and treatment

Options:

Description of the options: Le présent marché est reconductible. Il sera renouvelable 1 fois 2 ans par tacite reconduction sans que sa durée totale ne puisse excéder 72 mois.

5.1.2. Place of performance

Postal address: Métropole Aix-Marseille-Provence 58 BD CHARLES LIVON

Town: Marseille

Postcode: 13007

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)

Country: France

5.1.3. Estimated duration

Start date: 01/01/2026

Duration: 48 Months

5.1.5. Value

Estimated value excluding VAT: 11 307 199,00 EUR

5.1.6. General information

Procurement Project not financed with EU Funds.

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement (GPA): yes

Additional information: L'estimation publiée correspond à la période initiale. L'estimation reconduction comprise est de 20 868 960 euros HT.

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Description: Le critère prix sera calculé en prenant en compte le montant global des prix en HT

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 65

Criterion:

Type: Quality

Description: Valeur technique Sous-critère A : Adéquation des moyens humains et matériels mis en place pour la réalisation des prestations : 40% Sous-critère B : Pertinence de l'organisation mise en oeuvre pour la réalisation des prestations : 60 %

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 30

Criterion:

Type: Quality

Description: Valeur Environnementale : Pertinence des mesures prises par le candidat pour limiter l'impact de l'activité du site sur l'environnement

Category of award weight criterion: Weight (percentage, exact)

Award criterion number: 5

5.1.15. Techniques

Framework agreement:

No framework agreement

Information about the dynamic purchasing system:

No dynamic purchase system

5.1.16. Further information, mediation and review

Review organisation: Tribunal administratif de Marseille

Information about review deadlines: Un recours en référé précontractuel peut être introduit depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du marché par la personne publique. A partir de la signature du marché ce recours n'est plus ouvert (application des articles L. 551-1 et suivants, et R.551-1 et suivants du code de justice administrative). Un recours en référé contractuel peut être introduit conformément aux dispositions de l'article L. 551-13 du code de justice administrative au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat ou, pour les marchés fondés sur un accord-cadre ou un système d'acquisition dynamique, suivant la notification de la conclusion du contrat. En l'absence de la publication d'avis ou de la notification mentionnées à l'alinéa qui précède, la juridiction peut être saisie jusqu'à l'expiration d'un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat. Toutefois ce recours n'est pas ouvert au demandeur ayant fait usage du recours prévu à l'article L. 551-1 dès lors que l'acheteur a respecté la suspension prévue à l'article L. 551-4 et s'est conformé à la décision juridictionnelle rendue sur ce recours. Un recours gracieux peut être formé dans un délai de 2 mois à compter de la publication ou de la notification de la décision contestée. Ce recours interrompt le cours du délai contentieux qui n'est susceptible que d'une seule prorogation. Un recours pour excès de pouvoir peut être introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision ou de l'acte contesté. Pour le concurrent évincé le recours pour excès de pouvoir n'est plus ouvert à compter de la conclusion du contrat (application de l'article R. 4211 du code de justice administrative). Un référé suspension peut être introduit avant la signature du marché contre les actes détachables du contrat (application de l'article L. 5211 du code de justice administrative). Tout tiers à un contrat administratif susceptible d'être lésé dans ses intérêts de façon suffisamment directe et certaine par sa passation ou ses clauses est recevable à former devant le juge du contrat un recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles. Ce recours doit être exercé, y compris si le contrat contesté est relatif à des travaux publics, dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution mentionnant la conclusion du contrat et les modalités de sa consultation dans le respect des secrets protégés par la loi. A partir de la conclusion du contrat, ces tiers auxquels ce recours est ouvert ne sont plus recevables à demander l'annulation pour excès de pouvoir des actes préalables qui en

sont détachables (Conseil d'Etat, 4 avril 2014, Département de Tarn-et-Garonne, n° 358994).
Médiation : Mission de conciliation : le tribunal administratif de Marseille peut exercer une mission de conciliation conformément à l'article L. 2114 du code de justice administrative.
Téléphone : 04 91 13 48 13.
Organisation signing the contract: Métropole Aix-Marseille-Provence

6. Results

Value of all contracts awarded in this notice: 67 071 749,00 EUR

6.1. Result lot identifier: LOT-0002

Winner selection status: At least one winner was chosen.

6.1.2. Information about winners

Winner:

Official name: SUEZ RV MEDITERRANEE

Tender:

Tender identifier: Offre SUEZ Lot 2

Identifier of lot or group of lots: LOT-0002

Value of the tender: 25 329 088,68 EUR

The tender is a variant: no

Subcontracting: No

Contract information:

Identifier of the contract: Z250437F00

Title: VALORISATION DES DECHETS NON RECYCLABLES DES DECHETERIES, DES PLATEFORMES ET DES SERVICES TECHNIQUES - Nord-Ouest de la Métropole

Date on which the winner was chosen: 13/11/2025

Date of the conclusion of the contract: 19/12/2025

Organisation signing the contract: Métropole Aix-Marseille-Provence

6.1.4. Statistical information

Received tenders or requests to participate:

Type of received submissions: Tenders submitted electronically

Number of tenders or requests to participate received: 3

6.1. Result lot identifier: LOT-0001

Winner selection status: No winner was chosen and the competition is closed.

The reason why a winner was not chosen: All tenders, requests to participate or projects were withdrawn or found inadmissible

6.1.4. Statistical information

Received tenders or requests to participate:

Type of received submissions: Tenders submitted electronically

Number of tenders or requests to participate received: 2

6.1. Result lot identifier: LOT-0004

Winner selection status: At least one winner was chosen.

6.1.2. Information about winners

Winner:

Official name: SUEZ RV MEDITERRANEE

Tender:

Tender identifier: Offre SUEZ Lot 4
Identifier of lot or group of lots: LOT-0004
Value of the tender: 23 911 762,09 EUR
The tender is a variant: no
Subcontracting: No

Contract information:

Identifier of the contract: Z250439F00
Title: VALORISATION DES DECHETS NON RECYCLABLES DES DECHETERIES, DES
PLATEFORMES ET DES SERVICES TECHNIQUES - Sud-Ouest de la Métropole
Date on which the winner was chosen: 13/11/2025
Date of the conclusion of the contract: 19/12/2025
Organisation signing the contract: Métropole Aix-Marseille-Provence

6.1.4. Statistical information

Received tenders or requests to participate:

Type of received submissions: Tenders submitted electronically
Number of tenders or requests to participate received: 3

6.1. Result lot identifier: LOT-0003

Winner selection status: At least one winner was chosen.

6.1.2. Information about winners

Winner:

Official name: SUEZ RV MEDITERRANEE

Tender:

Tender identifier: Offre SUEZ Lot 3
Identifier of lot or group of lots: LOT-0003
Value of the tender: 17 830 898,28 EUR
The tender is a variant: no
Subcontracting: No

Contract information:

Identifier of the contract: Z250438F00
Title: VALORISATION DES DECHETS NON RECYCLABLES DES DECHETERIES, DES
PLATEFORMES ET DES SERVICES TECHNIQUES - Sud-Est de la Métropole
Date on which the winner was chosen: 13/11/2025
Date of the conclusion of the contract: 19/12/2025
Organisation signing the contract: Métropole Aix-Marseille-Provence

6.1.4. Statistical information

Received tenders or requests to participate:

Type of received submissions: Tenders submitted electronically
Number of tenders or requests to participate received: 3

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: Métropole Aix-Marseille-Provence
Registration number: 20005480700017
Postal address: 58 bd Charles Livon
Town: Marseille
Postcode: 13007

Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Country: France
Email: commande-publique.entreprises@ampmetropole.fr
Telephone: 0491999900
Internet address: <https://ampmetropole.fr/>
Buyer profile: <https://marchespublics.ampmetropole.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=509728&orgAcronyme=t5y>

Roles of this organisation:

Buyer
Organisation signing the contract

8.1. ORG-0003

Official name: SUEZ RV MEDITERRANEE
Size of the economic operator: Large
Registration number: 71262071500342
Postal address: 595 rue Pierre Berthier Immeuble C Campus ARTEPARC
Town: AIX EN PROVENCE
Postcode: 13290
Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Country: France
Email: hervey.deleuil@suez.com
Telephone: 0642343574
Internet address: <https://www.suez.com>

Roles of this organisation:

Tenderer

Winner of these lots: LOT-0002, LOT-0004, LOT-0003

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal administratif de Marseille
Registration number: 17130005600024
Postal address: 31 rue Jean-François Leca
Town: Marseille
Postcode: 13002
Country subdivision (NUTS): Bouches-du-Rhône (FRL04)
Country: France
Email: greffe.ta-marseille@juradm.fr
Telephone: 33 491134813
Internet address: <http://marseille.tribunal-administratif.fr>

Roles of this organisation:

Review organisation

Notice information

Notice identifier/version: bb5ffdda-9deb-4db3-bfff-790a75a54162 - 01
Form type: Result
Notice type: Contract or concession award notice – standard regime
Notice subtype: 29
Notice dispatch date: 07/04/2026 16:09:34 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time
Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 240561-2026

OJ S issue number: 69/2026

Publication date: 09/04/2026